

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°07 – 8 avril 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



[PHENOLOGIE](#)

[METEOROLOGIE](#)

[POIRIER](#)

Psylles : jeunes larves jaunes

[POMMIER-POIRIER](#)

Tavelure : risque possible fin de semaine si pluie, gros stock d'ascospores

Feu bactérien : risque sur fleur

Carpocapse : sortir les pièges à phéromones la semaine prochaine

[POMMIER](#)

Hoplocampe : suivre le vol avec le piège blanc

Anthonome : premiers dégâts

Oïdium : risque en cours, premiers dégâts

Botrytis de l'œil : risque sur fleur si pluie

[PRUNIER-CERISIER](#)

Moniliose sur fleurs : risque si pluie en fin de semaine

[PRUNIER](#)

Hoplocampe : vol faible en Lorraine

[CERISIER](#)

Chenille : risque important

[TOUS FRUITIERS](#)

Pucerons : risque puceron cendré et lanigère sur pommier, puceron vert du prunier, puceron noir du cerisier



La Note abeilles [ici](#)

Les observations ont été effectuées par la Chambre d'Agriculture Alsace sur les secteurs de l'Outre-Forêt, Brumath, Kochersberg, Westhoffen-Traenheim, Centre Alsace et Colmar.



PHENOLOGIE

[Sommaire](#)

Pommier : E à F1

Poirier : E3 à F3G

Mirabelles, prunes bleues : F1 à F3G

Quetsches : E à F2

Cerisier : D à F3G

Pêcher : H

Abricotier : H à I



METEOROLOGIE

[Sommaire](#)

Le gel s'est prolongé en fin de semaine dernière, de jeudi à samedi, provoquant des dégâts sur les boutons floraux. Il est trop tôt pour estimer les dégâts sur la future récolte. Certains secteurs sont très touchés en fruits à noyaux et en poirier.



POIRIER

[Sommaire](#)

1 Psylles

a. Observation

Cette semaine, 9 parcelles de poirier ont été observées dont 1 avec absence de psylles. Dans les 8 autres parcelles, la présence de psylles varie de 1 à 4 larves sur 25 lambourdes. 2 parcelles sur 9 sont au-dessus de 10% des lambourdes occupées. Le stade majoritaire est celui des jeunes larves jaunes. Les conditions sont très favorables à l'activité du psylle.



Jeune larve de psylle (photo Chambre d'agriculture Alsace)

b. Analyse de risque

Maintenir la surveillance des parcelles quant à la présence du psylle. Les conditions restent très favorables au développement des foyers. La floraison est en cours, protégez les Abeilles et autres pollinisateurs (*voir le note abeilles [ici](#)*).

Les températures sont également clémentes pour le développement des auxiliaires.

Méthodes alternatives

- Préserver les auxiliaires est la première mesure à prendre pour lutter contre le psylle. Il est important d'adapter la gestion de la parcelle (gestion de l'enherbement et choix de produits) pour que les prédateurs les plus efficaces contre ce ravageur, à savoir anthocorides, syrphes et chrysopes, puissent aider à la régulation des populations de psylles.
- Maintenir une taille adaptée et une fertilisation raisonnée



POIRIER- POMMIER

[Sommaire](#)

1 Tavelure

a. Observation

Selon le modèle RIMpro, il n'y a pas eu de contamination la semaine dernière. La période sèche avec des températures supérieures à 20°C a permis de maturer un stock important d'ascospores.

b. Analyse de risque

Selon le modèle RIMpro, il n'y a pas de risque prévu jusqu'aux pluies prévisionnelles du dimanche 12 avril. La prochaine pluie projettera un stock important d'ascospores. Elle pourra être accompagnée par une contamination si l'humectation des feuilles est suffisante.

Pour mémoire, une contamination est possible en fonction de la température et de l'humectation selon la courbe de Mills :

Pour une température de 10 °C, il faut 14h d'humectation.

Pour une température de 15 à 23°C, il faut 9h d'humectation.

Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques, car le risque est possible en cas de pluie, notamment pour les variétés sensibles et les vergers à historique.

2 Feu bactérien

a. Observation

Les fleurs et les jeunes pousses sont sensibles aux contaminations. Les poiriers sont en fleurs et les pommiers pourraient l'être rapidement. Le stade à risque est en cours et les conditions météorologiques sont favorables.

b. Analyse de risque

Les conditions météorologiques **restent favorables toute la semaine.**

Pour rappel :

- Températures maximales supérieures à 18°C combinées à des températures minimales supérieures à 10°C et une pluie supérieure à 2 mm,
- Ou des conditions sans pluie avec des températures maximales supérieures à 21°C combinées à des températures minimales supérieures à 12°C,
- Ou des températures supérieures à 24°C sans pluie.

Retrouvez la description des symptômes et des mesures de lutte

[ICI](#)

Les symptômes se caractérisent par un flétrissement ou dessèchement des jeunes pousses recourbées en crosse. La prophylaxie consiste à supprimer les parties atteintes en taillant à 70 cm sous les symptômes.



Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/methodes-de-lutte/biocontrôle>

3 Carpocapse des pommes

a. Observation

Le modèle RIMpro n'annonce pas encore le début du vol. **Les premières émergences** de papillons sont possibles à partir de **mi à fin avril** en fonction des conditions météorologiques.

b. Analyse de risque

Pensez à sortir les pièges à phéromones entre le 15 et le 20 avril selon les secteurs, afin de détecter les premières captures. Les membres du réseau de surveillance ne pourront pas sortir les pièges en raison des consignes de restriction liées au Coronavirus COVID 19.



Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/methodes-de-lutte/biocontrôle>

La méthode de confusion sexuelle exige la pose des diffuseurs avant le début du vol.



POMMIER

[Sommaire](#)

1 Hoplocampe

a. Observation

Le stade sensible a débuté avec l'apparition des premières fleurs. Le risque est en cours car les températures sont favorables.

b. Analyse de risque

Le stade à risque va se généraliser cette semaine avec la floraison. Le piège blanc englué, attractif pour les adultes permet de détecter l'intensité du vol. Le risque est possible dans les parcelles à historique ou à faible charge. Les membres du réseau de surveillance ne pourront pas sortir les pièges en raison des consignes de restriction liées au Coronavirus COVID 19.

2 Anthonyme

a. Observations

Les premiers symptômes de fleurs en forme de clous de girofle ont été observés sur une parcelle du réseau. A l'intérieur, il est possible de voir une larve qui se développe.



Symptômes de clous de girofle renfermant une larve d'anthonyme (photo : FREDON Grand Est)

b. Analyse de risque

Le risque est terminé, les dégâts sont faits. Surveiller vos parcelles afin de détecter les foyers pour la saison prochaine. La prophylaxie consiste à éliminer les fleurs atteintes car l'adulte qui va en sortir va recontaminer le verger l'an prochain au stade B. Les oiseaux sont également des prédateurs de ce ravageur.

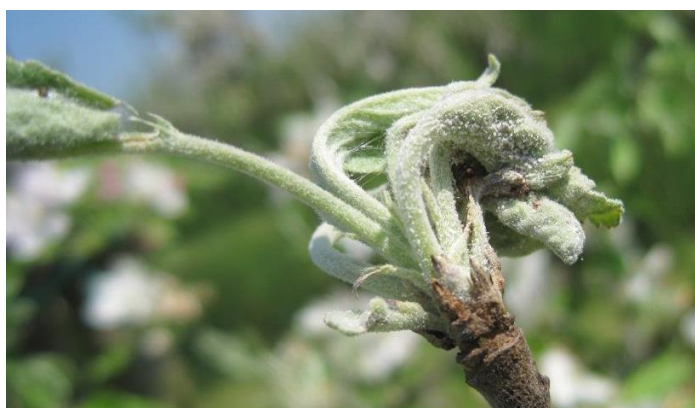
3 Oïdium

a. Observation

Le stade **sensible est en cours** et les conditions météorologiques fraîches le matin et chaudes l'après-midi ont été favorables la semaine dernière. **Les premiers foyers ont été observés** sur la majorité des secteurs.

b. Analyse de risque

Les conditions sont toujours favorables cette semaine. La prophylaxie consiste à éliminer les foyers pour empêcher les contaminations secondaires.



Symptômes d'oïdium sur jeunes pousses (photo FREDON GRAND EST)



Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/méthodes-de-lutte/biocontrôle>

4 Botrytis de l'œil

a. Observations

La floraison est le stade sensible pour les contaminations. Elles sont possibles en cas de période humide sur la fleur. Le botrytis de l'œil est une maladie de conservation qui se caractérise par une tache au niveau de l'œil du fruit. Les symptômes sont visibles à partir du mois de juin.

b. Analyse de risque

Le risque est important en cas de période humide cette semaine, notamment dans les parcelles à historique et dans les parcelles ayant subi des dégâts de gel.



1 Moniliose sur fleurs

a. Observations

Le stade sensible est en cours. Les conditions sèches de la semaine dernière n'ont pas été favorables.

b. Analyse de risque

Le stade à risque est en cours. Les prévisions météorologiques n'annoncent pas de pluie avant le dimanche 12 avril. Cependant, il s'agit d'être vigilant à l'évolution des prévisions car les températures seront favorables et la moindre humidité provoque un risque important à ce stade. Le risque est encore plus important pour les vergers à faible charge ou ayant subi des dégâts de gel.



Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/methodes-de-lutte/biocontrôle>



1 Hoplocampe

a. Observations

Le stade à risque est en cours. Les pièges du réseau de surveillance n'ont pas pu être sortis en raison des consignes de restriction liées au Coronavirus COVID 19. Cependant, les informations du réseau lorrain nous indiquent que le vol est faible. 10 pièges sont relevés cette semaine dont 6 n'ont enregistré aucune capture. Sur les 4 autres pièges, les captures varient entre 3 et 10 individus en une semaine.

b. Analyse de risque

Le risque est important dans les parcelles à historique et les parcelles à faible potentiel floral.



1 Chenilles

a. Observations

Nous sommes dans la période du stade à risque et les conditions ont été favorables cette semaine avec des températures clémentes. Des symptômes de grignotage sont visibles ponctuellement.

a. Analyse de risque

Surveillez la présence de jeunes chenilles dans les bouquets floraux. C'est la détection précoce des individus qui permet une bonne maîtrise des foyers. Une mesure prophylactique consiste à favoriser la présence des oiseaux, principaux prédateurs. Le risque sera important avec la hausse des températures car les foyers peuvent se développer rapidement.



Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/methodes-de-lutte/biocontrôle>



1 Pucerons

b. Observations

Nous sommes dans la période du stade à risque et les conditions météorologiques sont favorables. Les premiers foyers ont évolué cette semaine, notamment sur pommier en puceron lanigère et en puceron cendré. Ces foyers restent cependant ponctuels et limités.

b. Analyse de risque

Le risque est en cours pour tous les fruitiers. Les conditions sont favorables à l'évolution des foyers. Pour mémoire, le seuil de risque du puceron cendré sur pommier est atteint dès sa présence. En prunier, les foyers débutent par le haut du feuillage et sont souvent difficiles à observer.

Ces conditions sont également favorables aux auxiliaires, particulièrement aux pollinisateurs. Veillez à les protéger en respectant la note Abeilles [ici](#).



Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/méthodes-de-lutte/biocontrôle>



Coccinelle adulte sur fleur (photo Chambre d'agriculture Alsace)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole, FREDON Grand Est, les Producteurs.

Rédaction : Stéphanie FREY (FREDON Grand Est) - Marie-Laure SCHNELL (Chambre d'Agriculture d'Alsace)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr
Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS LES !



L'arrêté « Abeilles » du 23 novembre 2003 qui règlemente les conditions d'application des insecticides et acaricides est susceptible d'être modifié. Tenez-vous informés de l'évolution de la réglementation avant d'effectuer vos traitements.

1. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

2. Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir** par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

3. Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.

4. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements.

6. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » sur le site <http://itsap.asso.fr>

et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) »

Cet encadré a été rédigé en 2012 par un groupe de travail DGAL, APCA, ITSAP-Institut de l'abeille, et soumise à la relecture du CNE.